

Justificatif généré le 30/11/2022

Support de parution :



Date de parution : 30/11/2022  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/644242](http://www.actu-juridique.fr/a/644242)  
N° d'annonce : 644242

## ARTEMIS 16

Société anonyme au capital de 37.000 €

**Siège social** : 12 rue François 1er 75008 PARIS

518 675 749 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 29 novembre 2022, l'actionnaire unique, la société : ARTEMIS 28, société par actions simplifiée, 12 rue François 1er 75008 PARIS, 824 128 094 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société ARTEMIS 16 en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société ARTEMIS 16 à la société ARTEMIS 28.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Actionnaire Unique

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeJTQOE7V

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJTQOE7V>

